

TABLEAU MARTYROLOGUE EN L'ÉGLISE DE LA REMAUDIÈRE

Depuis le 16 juin dernier un tableau-Martyrologue a été posé en l'église de la Remaudière à la mémoire des habitants de notre commune tués pendant de la révolution. Cela nous a permis d'honorer nos prêtres de l'époque Charles et Jean Brillaud qui ont reconstitué les archives disparues en lançant un appel à la population permettant d'établir la liste du tableau mémorial. Celui-ci nous a été offert par l'association « Souvenir Vendéen ».

A la veille de la révolution, la Remaudière et sa trêve de la Boissière ne formaient qu'une paroisse de 1500 habitants environ. La Remaudière comptait 979 Ames comme on disait à l'époque. Après la tragédie il n'en restait plus que 510 !

En juin 1790 sont nommés Charles Brillaud curé et son frère Jean Brillaud vicaire ayant pour résidence la Remaudière et pied à terre à la Boissière.

L'année 1793 va marquer le soulèvement des villes et villages de ce que l'on a appelé depuis la « Vendée Militaire » ; cette réaction populaire faisait suite à la mort du roi, guillotiné le 21 janvier et à la levée d'un contingent de 300 000 hommes qui allait ponctionner un peu plus les forces vives de nos campagnes, à savoir les jeunes gens. Ces mesures, ajoutées à la constitution Civile du clergé, jamais acceptées dans nos contrées eurent le don d'exacerber la colère et l'amertume des pays de l'ouest.

Pour rester libre de ses mouvements et rester conforme à la loi sur le plan administratif, Charles Brillaud se déchargea des registres de la paroisse auprès de la municipalité. Cependant, traqué il préféra avec son frère demeurer parmi ses ouailles. Les offices et les actes religieux seront pratiqués, cachés dans des fermes de leur paroisse prolongeant tous les actes de leur ministère durant toute la crise.

L'insurrection éclata au Loroux -Bottereau le 11 mars 1793. La Remaudière n'est pas en reste. La commune forme alors un conseil provisoire composé de 7 membres connus par leur attachement à la religion et au roi. Des commissaires sont nommés pour procurer la nourriture des troupes vendéennes au camp de Cléon (2 vaches grasses sont achetées au prix de 193 livres).

La grande Armée « Catholique et Royale » malmena les troupes républicaines pendant toute l'année 1793 avant d'entreprendre la tristement célèbre virée de Galerne vers Granville et son repli sur Savenay où elle fût anéantie par l'armée républicaine le 23 décembre 1793.

Malgré leur victoire les représentants de L'Etat républicain, dont les chefs parisiens glissaient doucement vers la terreur, voulurent réduire la résistance encore bien présente dans les esprits. C'était alors qu'allaient intervenir les terribles « colonnes infernales » envoyées à partir de janvier 1794 sous les ordres du Général Turreau et de son adjoint le général Cordelier pour réquisitionner les biens, brûler les villages et faire sortir de la Vendée les « bons patriotes », en tuant les autres...

Le général Cordelier arriva le 8 mars 1794 venant de Clisson et bivouaqua vers la Tour Gasselin, y resta quelques jours pour y accomplir ses exactions sur le Loroux et une partie de la Remaudière. Il fit alors sa jonction avec son général en chef à St Florent le

Viel. Leurs 2 colonnes revinrent dans nos contrées pour semer à nouveau la mort et la terreur. L'une d'elle s'installa dans les landes de Ste Catherine appelée désormais « les landes de la Croix Rouge » pour y accomplir ses forfaits et de là, se répandit dans la campagne, massacrant hommes, femmes et enfants jusque dans les buissons ou bruyères où ces malheureux s'étaient retirés. On dit qu'une pieuse femme a vu de ses propres yeux sept charnés de cadavres que l'on transportait au cimetière. Les bleus essayèrent d'incendier l'église, mais seule la chapelle de la Sainte vierge fût en partie brûlée : les paysans purent éteindre le feu, la cure fût épargnée cependant 28 maisons ou gentilhommières furent détruites. Le 17 mars nous déplorions 94 tués pour un total recensé par les frères Brillaud de 112, malheureusement faisant appel à la mémoire on peut penser que les noms d'un grand nombre d'entre eux ne nous ont pas été rapportés, auxquels il faut ajouter les meurtris dans leurs âmes et leur chair.

Il est difficile d'expliquer la violence de ces troupes républicaines en dehors du contexte de passion qui présidait ces temps troublés. Les soldats des colonnes infernales en plus de la haine insufflée contre les troupes vendéennes se trouvaient aussi devant l'incurie du gouvernement en matière d'intendance dans l'obligation de prendre par quel moyen que ce soit vivres, fourrage et combustible aux campagnes pour eux-mêmes et également pour garder le contrôle de Nantes et de son port.

Le temps et le recul doivent permettre aujourd'hui d'associer dans le même souvenir tous ceux et celles qui, quel que soit le bord auquel ils aient appartenu, furent les victimes de la folie meurtrière des hommes et de leur ambition démesurée, et c'est dans cet esprit qu'il faut comprendre la pose de ce panneau.

J.P. descendant de Bordiers